

Documents de recherche

Direction des études analytiques

Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?

par G. Picot, M. Zyblock et W. Pyper

N° 132

**DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE**

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises commerciales, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, la statistique informatique et la simulation. On incite les lecteurs à faire part aux auteurs de leurs commentaires, critiques ou suggestions. Une liste des titres figure à la fin du présent document.

Les documents de la série sont distribués aux bureaux régionaux de Statistique Canada, aux représentants statistiques des provinces, aux instituts de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Vous pouvez vous procurer une copie du document sur Internet : www.statcan.ca.

Pour obtenir un ensemble de résumés des documents de la série ou un exemplaire des documents (en français ou en anglais), veuillez vous adresser au :

Comité de révision des publications
Direction des études analytiques
Statistique Canada
24^e étage, Immeuble R.H. Coats
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
Tél. : (613) 951-6325

Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce ?

par G. Picot*, M. Zyblock, W. Pyper**

N° 132

**11F0019MPE N° 132
ISSN : 1200-5231
ISBN : 0-660-96149-0**

Prix : 5 \$ l'exemplaire, 25 \$ par année

Analyse des entreprises et du marché du travail
Bureau 24-F, Immeuble R.H. Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

*Statistique Canada (613) 951-8214

**Statistique Canada (613) 951-0381

Télécopieur : (613) 951-5403

Le présent document est disponible sur Internet (www.statcan.ca).

Avril 1999

Nos remerciements à Nathalie Noreau et Philip Giles, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, pour les précieuses suggestions et l'aide qu'ils ont fournies dans le cadre de ce projet. Nos remerciements également à René Morissette, pour ses observations utiles. Les vues exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Statistique Canada.

Also available in English

Table des matières

I. Introduction	1
2. Examen de la documentation	2
3. Probabilité qu'un enfant change de situation au regard du faible revenu	5
3.1 Données et méthode de régression	5
3.1.1 Variables explicatives	8
3.2 Probabilité de sortie de la situation de faible revenu	10
3.2.1 Enfants de familles biparentales	10
3.2.2 Enfants de familles monoparentales	12
3.3 Probabilité d'entrée dans la situation de faible revenu	15
3.3.1 Enfants de familles biparentales	15
3.3.2 Enfants de familles monoparentales	17
4. Décomposition des changements de situation au regard du revenu en composantes associées aux changements liés au marché du travail et aux changements dans la composition de la famille	17
4.1 Variations du revenu de la population possible de sortie	19
4.2 Variations du revenu chez les entrants possibles dans la situation de faible revenu	21
5. Résumé et conclusion	22
Bibliographie	25

RÉSUMÉ

La pauvreté chez les enfants est un problème auquel le gouvernement accorde la priorité. Pour réduire le taux de faible revenu chez les enfants, il faut soit diminuer le nombre d'enfants qui entrent dans la situation de faible revenu, soit accroître le nombre de ceux qui en sortent. Mais quels sont les facteurs qui influent sur de tels mouvements? La majorité des analystes invoqueront d'emblée les pertes d'emploi chez les parents. Cependant, de toute évidence, les divorces et les remariages peuvent aussi jouer un rôle à cet égard. Pour pouvoir influencer de façon utile les mouvements, il faut posséder une certaine compréhension des forces qui agissent sur eux. L'objet du présent document est de déterminer dans quelle mesure les mouvements des enfants sont le fait (1) de changements dans la situation familiale des parents ou (2) de changements dans la situation d'un parent sur le marché du travail (perte ou obtention d'un emploi, changements dans les heures de travail ou la rémunération, etc.). Nous avons constaté qu'un divorce ou un mariage peut avoir une énorme incidence sur la probabilité qu'un enfant en particulier entre dans la situation de faible revenu ou en sorte. Au niveau individuel, les changements dans la composition de la famille (quand il s'en produit) ont un effet plus marqué que les changements dans la situation des parents sur le marché du travail. Cependant, les premiers sont relativement peu fréquents en comparaison des derniers. Les parents sont beaucoup plus susceptibles de perdre ou de décrocher un emploi et de connaître des modifications de leurs heures de travail ou de leur rémunération que de se marier ou de divorcer. Lorsque nous tenons compte de cela, nous constatons que, dans l'ensemble, les mouvements des enfants dans la situation de faible revenu et en dehors de celle-ci sont attribuables, dans des proportions à peu près égales, aux changements dans la compositions de la famille et aux changements dans la rémunération et les heures de travail.

Mots clés : Pauvreté, longitudinal, composition de la famille

I. Introduction

Le faible revenu chez les enfants constitue actuellement une des principales priorités du gouvernement fédéral en matière de politiques, tout en restant un sujet constant de préoccupation. On a observé une hausse du taux de faible revenu chez les enfants au cours de la deuxième moitié des années 1990, après au moins une décennie de relative stabilité, si l'on fait abstraction des variations cycliques habituelles (Statistique Canada, 1997; Picot, Myles et Pyper, 1998). C'est une chose que de suivre le taux de faible revenu, et c'en est une autre que de le comprendre. Dans le présent document, nous utilisons de nouvelles données longitudinales pour déterminer si les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci sont essentiellement attribuables à des changements dans la situation des parents sur le marché du travail ou à leur état matrimonial. Il s'agit là d'une question importante. Pour pouvoir élaborer des politiques qui contribueront à prévenir le phénomène du faible revenu ou favoriseront une transition hors de cette situation, il faut posséder de l'information sur les déterminants des mouvements et de la durée associés à la situation de faible revenu.

La présente étude porte exclusivement sur les *mouvements des enfants* vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci. Autant que nous sachions, l'importance relative des événements liés à la démographie et au marché du travail en tant que déterminants des changements de situation au regard du faible revenu chez les enfants n'a jamais fait l'objet d'un examen au Canada. Pour influencer sur ces mouvements par des modifications des politiques, qu'il s'agisse d'accroître les mouvements sortants ou de réduire les mouvements entrants, il faut avoir une certaine connaissance des facteurs qui y sont liés.

Ce document aborde essentiellement deux questions :

- (1) Pour un enfant en particulier, dans quelle mesure la probabilité d'entrer dans la situation de faible revenu ou d'en sortir est-elle reliée aux changements observés dans la composition de la famille (notamment le mariage ou la séparation) et aux changements dans la situation des parents sur le marché du travail (augmentation ou diminution du nombre de semaines de travail par année ou modification de la rémunération hebdomadaire, par exemple) ?
- (2) Pour l'ensemble des enfants qui entrent dans la situation de faible revenu ou en sortent, quel rôle les changements dans la composition de la famille et dans la situation des parents sur le marché du travail jouent-ils ?

Les premières données longitudinales recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, qui visaient les années 1993 et 1994, nous permettent d'étudier ces questions.

Nous avons constaté que les changements dans la composition de la famille, et plus particulièrement le mariage (ou l'union libre) et la séparation, sont étroitement reliés à la probabilité qu'un enfant soit entré dans la situation de faible revenu ou en soit sorti entre 1993 et 1994. Les changements dans la composition de la famille étaient plus étroitement liés à des variations du niveau de risque que les changements dans la situation des parents sur le marché du travail (augmentation du nombre de semaines de travail ou de la rémunération hebdomadaire, par exemple). Nous avons découvert que les changements dans la situation sur le marché du travail

revêtaient de l'importance, mais qu'ils n'influaient pas autant que le mariage ou la séparation sur la probabilité d'une transition. Lorsque de tels changements dans la composition de la famille se produisent, ils influent considérablement sur la probabilité que les personnes concernées entrent dans la situation de faible revenu ou en sortent.

Toutefois, les changements dans la composition de la famille sont relativement rares comparativement aux changements dans le nombre de semaines travaillées ou dans la rémunération hebdomadaire. Par conséquent, dans l'ensemble, lorsque des changements dans la composition de la famille aussi bien que dans la situation sur le marché du travail pouvaient contribuer à une transition, leurs contributions respectives semblaient dans l'ensemble être équivalentes. Par exemple, les augmentations de revenu associées à la sortie des enfants de familles monoparentales de la situation de faible revenu étaient attribuables à parts égales à l'amélioration de la situation des parents sur le marché du travail et au mariage. De même, l'entrée dans la situation de faible revenu des enfants de familles biparentales se situant « près » du seuil de faible revenu peut être attribuée à des changements dans la composition de la famille autant qu'à une détérioration des conditions d'emploi des parents.

2. Examen de la documentation

Les chercheurs américains, notamment, ont posé des questions semblables à celles qui sont abordées ici. Duncan (1984) s'est intéressé aux années 1970, et Ruggles (1987) s'est penché sur le début des années 1980. Les deux ont constaté que les événements liés au marché du travail, par exemple l'obtention ou la perte d'emploi, influaient de façon beaucoup plus marquée que les événements liés à la composition de la famille sur les mouvements vers une situation de pauvreté ou hors de celle-ci.¹ Par exemple, entre 1983 et 1984, 40 % des personnes qui étaient entrées dans la pauvreté au cours d'un mois donné ont vu un membre de leur famille trouver un emploi, tandis que cette proportion était de 47 % chez celles qui étaient sorties de la pauvreté. Les deux auteurs soutiennent que les mouvements vers la situation de pauvreté et hors de celle-ci sont beaucoup moins susceptibles d'être associés au mariage ou au divorce parce que ces événements démographiques présentent un niveau de probabilité peu élevé. Une exception à cette règle concerne les mères seules. Duncan a constaté que le mariage constituait un phénomène important chez les femmes seules ; en effet, les deux tiers des femmes qui étaient des mères seules à faible revenu en 1971 s'étaient mariées entre cette année-là et l'année 1978, améliorant ainsi de façon marquée leur situation économique.

Lorsqu'une personne vit un événement à caractère économique ou démographique, quelle est l'incidence de cet événement sur la probabilité d'une transition vers la pauvreté ou hors de celle-ci ? Cette question est très différente de la précédente, et la réponse n'est pas la même. Plus précisément, le mariage et le divorce ont un effet important. Par exemple, Ruggles a constaté que près du quart des personnes qui, dans une famille, avaient vécu une rupture de mariage étaient entrées dans la pauvreté le même mois, comparativement à 17 % de celles qui avaient connu une perte d'emploi. Chez les personnes appartenant à une famille dirigée par une femme, les

¹ Duncan (1984) a eu recours au Panel Study of Income Dynamics (étude par panel de la dynamique du revenu), qui constitue le plus ancien ensemble de données longitudinales disponible aux États-Unis, pour répondre à des questions concernant le rôle des changements liés à la famille et au marché du travail dans les mouvements vers la pauvreté ou hors de celle-ci. Ruggles (1987) utilise les données d'une enquête longitudinale plus récente, intitulée Survey of Income and Program Participation (enquête sur le revenu et la participation aux programmes), pour étudier les mêmes questions.

proportions correspondantes étaient de 31 % et 26 %. En ce qui concerne les mouvements hors de la pauvreté, l'obtention d'un emploi présentait une corrélation plus étroite que le mariage avec de tels mouvements, que ce soit dans la population générale ou chez les personnes appartenant à une famille monoparentale. Toutefois, il est possible que l'auteur ait sous-estimé l'incidence du mariage et du divorce, parce qu'elle a tenu compte uniquement des événements qui se sont produits au cours du même mois que le mouvement. Il pourrait exister un décalage en ce qui a trait à l'incidence de certains événements démographiques sur la dynamique de la pauvreté. La conclusion générale de Ruggles était que la perte ou l'obtention d'un emploi est plus souvent reliée que le mariage ou le divorce à des mouvements vers la pauvreté ou hors de celle-ci, surtout parce que ces événements liés au marché du travail sont beaucoup plus fréquents. Cependant, chez les personnes qui ont vécu un événement, le mariage et la rupture de mariage sont à tout le moins aussi susceptibles de déboucher sur un mouvement vers la pauvreté ou hors de celle-ci que l'obtention ou la perte d'un emploi.

Le Conseil économique du Canada (1992), dans une étude du faible revenu au Canada, a abordé brièvement la question des changements de situation des familles au regard du faible revenu. En collaboration avec Statistique Canada, le Conseil a créé un fichier de données longitudinales fondé sur les dossiers de l'impôt et de l'aide sociale pour la période de 1982 à 1986. Dans une section du rapport qui a trait à l'effet des changements liés au marché du travail ou à la démographie sur les personnes qui vivent un tel événement, les auteurs constatent que le mariage et le divorce ont des effets très marqués sur les changements de situation au regard du faible revenu. Entre 1982 et 1986, chez les personnes non pauvres ayant des enfants, la proportion de celles qui sont entrées dans la situation de faible revenu s'établissait à 3,1 % dans la population en général, mais grimpait à 37,6 % (c'est-à-dire qu'elle était multipliée par 12) chez les personnes qui avaient connu un éclatement de la famille. La perte d'un revenu dans une famille à revenu unique avait aussi une incidence importante, quoique moins marquée. La proportion de personnes qui étaient entrées dans la situation de faible revenu était de 4,6 % dans l'ensemble de la population, mais elle s'établissait à 26 % environ (c'est-à-dire qu'elle était multipliée à peu près par 6) chez les personnes des familles qui avaient connu une perte d'emploi.

Les effets relatifs sur les personnes qui étaient sorties de la situation de faible revenu étaient comparables ; en effet, le mariage faisait augmenter considérablement la proportion de personnes qui étaient sorties de la pauvreté, dans une mesure sensiblement plus élevée que l'obtention d'un emploi. Par conséquent, le mariage ou le divorce d'une personne semblait avoir une incidence plus forte que la perte ou l'obtention d'un emploi sur les mouvements vers la situation de faible revenu ou hors de celle-ci, quoique les deux facteurs aient eu une incidence assez considérable sur ces mouvements. Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, la perte ou l'obtention d'un emploi est beaucoup plus fréquente que le mariage ou la séparation ; pour toute année donnée, ces mouvements étaient davantage attribuables aux événements liés au marché du travail qu'à l'instabilité matrimoniale. Le Conseil n'a pas cherché à expliquer cela. Qui plus est, il n'a pas tenu compte dans son étude de facteurs comme l'éducation et l'âge des personnes susceptibles de connaître de tels mouvements. S'il en avait tenu compte, les résultats auraient pu être assez différents.

La plupart des études américaines plus récentes sur la dynamique de la pauvreté ont porté sur la question de la persistance de la pauvreté (Bane et Ellwood, (1986); Huff-Stevens, (1994)). Ces études visaient surtout à déterminer s'il existe une importante classe marginale de personnes qui entrent dans la pauvreté pour y rester pendant de longues périodes ou si la pauvreté est dans la

plupart des cas provisoire. Cela a des répercussions importantes sur les politiques, car c'est la pauvreté persistante plutôt que la pauvreté provisoire qui a des conséquences marquées à long terme. L'étude de telles questions exige des données longitudinales portant sur un certain nombre d'années. De telles données ne sont pas encore disponibles au Canada parce que l'EDTR n'a pas encore atteint un état de maturité suffisant. Certains chercheurs ont utilisé les données sur l'impôt pour étudier ces questions.

Laroche (1997) étudie la persistance des périodes de faible revenu au Canada en utilisant des données longitudinales sur l'impôt. Elle a recours à une analyse de durée pour estimer la probabilité d'une entrée dans la situation de faible revenu ou d'une sortie de cette situation en prenant en compte des périodes multiples de même que les différences non observées dans les caractéristiques personnelles. Elle arrive à la conclusion qu'environ 60 % des personnes à faible revenu (à l'exclusion des personnes âgées) présentent de forts taux de sortie et de faibles taux de réentrée. La tranche restante de 40 % est plus susceptible d'être caractérisée par des périodes de faible revenu plus persistantes. Les membres de familles monoparentales et les personnes seules présentaient une plus forte probabilité d'entrer dans ce dernier groupe que les personnes vivant avec un conjoint. Chose plus pertinente dans le cadre de notre étude, les enfants de familles monoparentales étaient très susceptibles de connaître des périodes persistantes de faible revenu. Par exemple, pour un enfant vivant avec une mère divorcée et un frère ou une sœur, la probabilité d'avoir vécu six ans ou plus dans la situation de faible revenu au cours de son enfance était de plus de 50 %. Laroche a aussi découvert que les transferts sociaux n'avaient bien souvent qu'un effet minime sur la probabilité d'entrée dans une période de faible revenu ou de sortie d'une telle période.

Dans son rapport de 1992, le Conseil économique du Canada utilisant les données longitudinales sur l'impôt pour une période de cinq ans pour étudier la dynamique du faible revenu. Il a constaté que les mouvements sont importants. Entre 1982 et 1986, environ un quart des Canadiens qui étaient pauvres une année ne l'étaient plus l'année suivante. Ceux qui étaient entrés récemment dans la situation de faible revenu étaient plus susceptibles d'en sortir que les personnes qui se trouvaient dans une telle situation depuis un certain temps. Au cours d'une année donnée, à peu près le même nombre de personnes entraient dans la situation de faible revenu. On a toutefois enregistré de nombreux cas de périodes multiples au cours de la période de cinq ans. Par exemple, parmi les personnes qui étaient sorties de la situation de faible revenu en 1983, près de 40 % s'étaient retrouvées dans la même situation au cours des trois années suivantes. De nombreuses personnes connaissent de fréquents changements de situation au regard du faible revenu. Ces conclusions ont été corroborées par un rapport de Statistique Canada (1997) fondé les données des deux premières années de l'EDTR. Mettant l'accent sur les mouvements observés entre 1993 et 1994, ce rapport a également révélé qu'environ un quart des personnes qui étaient dans la situation de faible revenu une année ne l'étaient plus l'année suivante. Dans son étude, le Conseil économique a également abordé brièvement la question de l'incidence des événements familiaux sur les changements de situation au regard du faible revenu, et il est arrivé à la conclusion que ces événements jouent un rôle important.

3. Probabilité qu'un enfant change de situation au regard du faible revenu

Le revenu familial peut changer à la suite de l'arrivée ou du départ d'un membre de la famille (du fait d'une naissance, d'un décès, d'un mariage ou d'une union libre, d'une séparation ou d'autres circonstances) ou à cause d'un changement dans la situation financière des personnes qui sont restées dans la famille (au cours des deux années). Nous voulons isoler les effets qu'ont les changements dans la composition de la famille sur le risque d'entrée dans la situation de revenu faible ; c'est pourquoi nous considérons que tout changement dans le revenu associé à l'arrivée ou au départ d'une personne dans la famille est en fait attribuable au changement dans la composition de la famille. Plus précisément, si le revenu d'une famille diminue à cause du départ d'un des salariés, nous attribuons cet effet à un changement dans la composition de la famille. Les variations de revenu dues à des changements dans la situation financière des personnes qui sont restées membres de la famille peuvent aussi avoir influé sur la probabilité d'un changement de situation au regard du faible revenu. Les changements dans la situation sur le marché du travail, tels que les variations du nombre de semaines travaillées ou de la rémunération hebdomadaire *ne concernent que les personnes qui faisaient partie de la famille au cours des deux périodes*. Ces événements, en modifiant le revenu total de la famille, influencent la probabilité qu'un enfant change de situation au regard du faible revenu.

Nous examinons, à l'aide d'une régression logistique, comment les changements liés au nombre de semaines travaillées, à la rémunération hebdomadaire et à la composition de la famille influent sur les probabilités de transition des enfants vers la situation de faible revenu entre 1993 et 1994. Nous n'essayons pas de rendre compte des interactions entre les événements liés à la composition de la famille, tels qu'un divorce, et les événements relatifs à l'emploi, tels que la perte d'un emploi par un membre de la famille. Les résultats ne doivent donc pas être interprétés en faisant appel à des relations de causalité. Nous déterminons la relation entre la probabilité qu'un enfant change de situation au regard du faible revenu et les changements de situation des membres de sa famille sur le marché du travail, ainsi que les changements dans la composition de sa famille, quelle que soit la cause profonde de ces changements.

3.1 Données et méthode de régression

Dans ce document, l'unité d'analyse est représentée par l'enfant seul, les caractéristiques de la famille (p. ex. l'âge du chef de famille, le revenu et les gains) étant associées à chaque enfant. L'univers comprend tous les enfants qui avaient moins de 17 ans en 1993. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada est la source de données longitudinales que nous avons utilisée pour suivre ces enfants et les changements survenus dans leur famille entre 1993 et 1994.

La mesure de faible revenu utilisée dans cette étude, appelée MFR, est définie comme correspondant à 50 % du revenu familial médian corrigé en fonction des équivalents adultes pour 1993². La MFR est mise à jour en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation qui

² Le revenu familial corrigé en fonction des équivalents adultes est essentiellement une mesure du revenu « par personne » qui prend en compte la taille de la famille. Elle tient compte des économies d'échelle qui surviennent lorsque la taille de la famille augmente. Nous calculons le revenu « par personne » en divisant le revenu familial total par la taille « corrigée » de la famille. La taille corrigée est déterminée en comptant le premier adulte de la famille comme une personne, chaque adulte supplémentaire comme 0,4 fois une personne et chaque enfant de moins de 16 ans comme 0,3 fois une personne. La somme de ces entrées pondérées représente la taille corrigée de

résultent en la détermination d'une mesure absolue du faible revenu. L'inflation étant restée très faible entre 1993 et 1994, l'effet de cette indexation reste minime. Une famille à faible revenu est définie comme étant une famille dont le revenu familial total corrigé en fonction des équivalents adultes (après les transferts et avant les impôts) inférieur à 50 % du revenu familial médian corrigé³. Les enfants appartenant à une famille à faible revenu sont considérés comme étant des enfants dans la situation de faible revenu. Nous avons effectué des régressions séparées pour les enfants appartenant à trois catégories distinctes de familles – les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, les familles biparentales, et (pour assurer l'exhaustivité) toutes les autres familles qui avaient des enfants en 1993. Les résultats des régressions pour les deux premières catégories de familles constituent le point de mire de ce document puisque ces populations sont bien plus homogènes que celle correspondant à la troisième catégorie de familles. Les enfants de familles monoparentales et biparentales représentaient 89,9 % de tous les enfants de moins de 17 ans en 1993.

Nous avons effectué une analyse logistique pour déterminer la probabilité pour les enfants de changer de situation au regard du faible revenu. D'un point de vue conceptuel, la détermination des probabilités d'entrée est la même que celle des probabilités de sortie. Le fait de passer au-dessus du seuil de faible revenu constitue une sortie de la situation de faible revenu, tandis que le fait de passer en deçà de ce seuil constitue une entrée. Le concept des probabilités d'entrée est cependant un plus complexe dans la pratique. Il existe une limite inférieure pour le revenu d'un individu, et donc pour celui d'une famille, qui est déterminée par le niveau des transferts gouvernementaux (p. ex. les prestations d'aide sociale). La distribution à la droite du seuil de faible revenu n'est pas limitée. Les familles se situant dans cette fourchette de la distribution des revenus peuvent enregistrer des revenus annuels allant du seuil de faible revenu à des millions de dollars. En d'autres termes, la population située au-dessus du seuil de faible revenu est beaucoup plus hétérogène, en matière de revenu, que celle située en dessous du seuil. Un calcul des probabilités utilisant l'ensemble de la population située à la droite du seuil de faible revenu est quelque peu trompeur puisqu'une large portion de la population prise en compte dans une telle estimation ne court qu'un risque minimal de tomber en dessous du seuil de faible revenu.

Quelle est la population susceptible d'entrer dans la situation de faible revenu ? En théorie, tous les enfants des familles ayant des revenus plus élevés que la mesure de faible revenu courent un risque de tomber en dessous du seuil de faible revenu. Par exemple, toutes les personnes qui ont un emploi courent un risque de perdre leur emploi, le principal soutien peut se blesser et devenir inapte au travail ou bien encore, les familles peuvent éclater. Les enfants des familles ayant un revenu supérieur à 1,5 fois la MFR en 1993 couraient cependant un faible risque de tomber en dessous de la MFR l'année suivante. Seulement 2,3 % des enfants de familles biparentales et 3,8 % des enfants de familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin ont vu leur revenu passer d'un niveau supérieur à 1,5 fois la MFR à un niveau inférieur à la MFR, au cours de l'année suivante. Par contre, 13,5 % des enfants de familles biparentales et 11,3 % des enfants de familles monoparentales dont le revenu se situait entre 1,0 et 1,5 fois la MFR (c'est-à-dire « juste au-dessus

la famille. Il existe un certain nombre d'échelles de pondération; l'ensemble particulier de facteurs de pondération que nous utilisons ici correspond à une échelle « moyenne ». D'autres échelles accordent plus ou moins de poids à chaque individu de la famille (Voir Wolfson et Evans). Vu que nous classons également les familles suivant leur catégorie (biparentales et monoparentales) dans la présente analyse, la correction de la taille de la famille a un effet moindre sur les résultats. La correction ne s'applique essentiellement qu'à l'intérieur des catégories de familles et non d'une catégorie à l'autre.

³ Toutes les variables relatives au revenu sont exprimées en dollars constants (1994).

de la MFR ») en 1993 ont vu leur revenu familial reculer en deçà de la MFR en 1994. L'écart moyen (absolu) entre le revenu familial corrigé et le seuil de faible revenu pour les familles se situant en dessous de la MFR et pour celles se situant juste au-dessus de la MFR étaient pratiquement égal en 1993 (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Taille de la population et écart* entre le revenu familial et la MFR

	Estimations de population (en milliers)	Écart en \$ en 1993 (par personne, corrigé en fonction des équivalents adultes)
Revenu < MFR, 1993 :		
Enfants avec :		
Deux parents (sortis du faible revenu)	135	-2 077 \$
Deux parents (non sortis)	236	-2 892
Mères seules (sorties)	66	-2 150
Mères seules (non sorties)	174	-2 674
Autres familles (sorties)	59	-1 551
Autres familles (non sorties)	50	-4 446
MFR <= Revenu <= 1,5*MFR, 1993		
: enfants avec :		
Deux parents (entrés dans la situation de faible revenu)	93	1 857 \$
Deux parents (non entrés)	597	3 244
Mères seules (entrées)	15	1 497
Mères seules (non entrées)	119	2 834
Autres familles (entrées)	32	2 866
Autres familles (non entrées)	78	3 188
Revenu > 1,5*MFR, 1993 :		
Enfants avec :		
Deux parents (entrés dans la situation de faible revenu)	62	12 756 \$
Deux parents (non entrés)	2601	15 634
Mères seules (entrées)	5	12 047
Mères seules (non entrées)	125	11 416
Autres familles (entrées)	17	12 203
Autres familles (non entrées)	239	14 313

* L'écart correspond à la différence moyenne entre le revenu familial total corrigé et la MFR.

Un écart < 0 signifie que le revenu de la famille est inférieur à la MFR.

À la lumière de ces constatations, les régressions logistiques ne sont calculées que pour les enfants de familles dont le revenu se situe entre 1,0 et 1,5 fois la MFR. Les enfants de familles dont le revenu se situe bien au-dessus de la MFR courent un risque minimal de se retrouver dans la situation de faible revenu⁴.

⁴ Toute division de la répartition des revenus en tranches fondées sur le niveau de revenu fait appel à des choix subjectifs. Lorsque nous déterminons les probabilités d'entrée, nous devons cependant centrer notre analyse sur les populations qui courent un risque important de tomber dans une situation de faible revenu. Nous pensons que nous y sommes parvenus, dans une large mesure, en divisant la répartition des revenus supérieurs au seuil de faible revenu en deux tranches et en examinant les populations correspondantes séparément

La variable dépendante de toutes les régressions prend soit la valeur 1, soit la valeur 0. La variable dépendante pour les enfants qui étaient dans la situation de faible revenu en 1993 puis sont passés au-dessus de la MFR en 1994 prend la valeur 1 (ce qui correspond à une sortie de la situation de faible revenu). Si l'enfant n'était pas sorti de cette situation, la variable prend la valeur 0. Chez les enfants dont le revenu corrigé en fonction des équivalents adultes se situait entre 1,0 et 1,5 fois la MFR en 1993, la variable dépendante prend la valeur 1 si le revenu en 1994 était tombé en dessous la MFR et la valeur 0 dans le cas contraire. Nous avons effectué des régressions séparées pour les enfants de familles biparentales et pour les enfants de familles monoparentales. Les poids d'échantillon ont été utilisés dans les régressions, et tous les résultats des régressions sont présentés à l'appendice. Les probabilités estimées d'entrées et de sortie sont indiquées dans les tableaux à but particulier.

3.1.1 Variables explicatives

Les variables exogènes prises en compte dans le cadre logistique sont définies ci-après.

- Variation des gains hebdomadaires – Variation composite des gains hebdomadaires (en dollars de 1994) pour les personnes qui étaient membres de la famille en 1993 et en 1994. Équivaut à la moyenne pondérée des variations des gains hebdomadaires, les poids correspondant à la proportion du nombre d'heures de travail effectuées par un individu dans l'année par rapport au nombre total d'heures de travail effectuées par la famille dans l'année⁵ ;
- Variation du nombre de semaines travaillées – Variation du nombre total de semaines de travail rémunéré effectuées par toutes les personnes qui étaient membres de la famille en 1993 et en 1994;
- Incapacité – Prend la valeur 1 si le chef de famille est victime d'une incapacité à long terme, et la valeur 0 si ce n'est pas le cas⁶;
- Minorité visible – Prend la valeur 1 si le chef de famille appartient à une minorité visible, et la valeur 0 si ce n'est pas le cas;
- Âge du chef de famille – Âge du chef de famille en 1993, selon l'appartenance à l'un de trois groupes distincts – moins de 24 ans, entre 25 et 34 ans et 35 ans et plus;
- Éducation – Plus haut niveau d'instruction atteint par le chef de famille en 1993; prend la valeur 1 si le chef de famille a atteint un niveau d'instruction plus élevé que le secondaire, et la valeur 0 dans le cas contraire;
- Mariage – Prend la valeur 1 s'il y a eu un mariage ou une union libre dans la famille entre 1993 et 1994, et la valeur 0 dans le cas contraire;

⁵ Les heures ne sont calculées que pour les individus qui étaient présents dans la famille au cours des deux années.

⁶ Le chef de famille est le membre de la famille qui a eu les gains les plus importants en 1993. Si aucun gain n'a été déclaré, le chef de famille est le membre le plus âgé de la famille.

- Divorce – Prend la valeur 1 s'il y a eu un divorce ou une séparation dans la famille entre 1993 et 1994, et la valeur 0 dans le cas contraire;
- Entrants – Prend la valeur 1 si un nouveau membre s'est ajouté à la famille entre 1993 et 1994, et la valeur 0 dans le cas contraire (Note : cette variable reste égale à 0 si le nouveau membre arrive à la suite d'un mariage ou d'une union libre);
- Sortants – Prend la valeur 1 si quelqu'un a quitté la famille entre 1993 et 1994, et la valeur 0 dans le cas contraire (Note : cette variable reste égale à 0 si le membre quitte la famille à la suite de la rupture d'un lien conjugal);
- Écart93 – Représente l'écart de revenu (correspondant au revenu familial « par personne » corrigé en fonction des équivalents adultes) entre le revenu de la famille et la MFR (notre seuil de faible revenu) en 1993. Pour les personnes se situant en dessous du seuil de faible revenu, cet écart est représenté par un nombre négatif. Si le revenu de la famille est par exemple de 2 000 \$ inférieur à la MFR, l'Écart93 est alors enregistré comme étant de – 2 000 \$ (ce qui se reflète sur la façon dont on interprétera les coefficients de régression). Pour les familles se situant au-dessus de la MFR, l'écart est un nombre positif.
- Interaction entre l'Écart93 et 1) la variation des gains hebdomadaires, 2) la variation du nombre de semaines travaillées. Ces termes d'interaction sont ajoutés parce que, par exemple, l'association entre une variation des gains hebdomadaires et la probabilité de sortie de la situation de faible revenu dépend manifestement de l'ampleur de l'écart entre le revenu et le seuil de faible revenu. Des variations relativement modestes des gains hebdomadaires peuvent avoir des répercussions importantes sur cette probabilité si l'Écart93 est faible, mais pas si ce dernier est élevé. L'utilisation du terme d'interaction nous permet d'évaluer l'association entre les trois variables en interaction et la probabilité associée à différentes valeurs de l'Écart93 (c'est-à-dire pour les enfants qui sont proches du seuil de faible revenu ou pour ceux qui en sont éloignés).

Les variables décrivant la composition de la famille, telles que décrites ci-dessus, ne sont pas toutes prises en compte dans toutes les régressions, car certaines ne sont pas pertinentes dans le contexte de certaines familles. Par exemple, il ne peut pas y avoir de divorce ou de séparation, pendant la période considérée, dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, et il ne peut pas y avoir de mariage chez les couples déjà mariés⁷. La probabilité de sortie (ou d'entrée) peut aussi dépendre du temps passé dans la situation de faible revenu (ou hors de cette situation). Malheureusement, l'EDTR n'a pas atteint un degré de maturité suffisant pour permettre le calcul de ces durées, de sorte que nous n'avons pu inclure cette variable dans l'analyse⁸.

⁷ Une variable associée au chômage, qui indiquait les variations du nombre total de semaines de chômage dans la famille, a aussi été incorporée à l'analyse avant d'être abandonnée compte tenu de son effet négligeable sur toutes les régressions. Il est probable que toute variation associée à cette variable est reflétée par les variables liées à l'emploi.

⁸ Des études américaines (Stevens, 1994; Bane et Ellwood, 1986) et une étude canadienne récente (Laroche, 1997) ont montré que la situation de faible revenu est renforcée par sa propre durée. Cela signifie que plus longue a été la période pendant laquelle un individu est resté dans une situation de faible revenu, moins il a de chances d'en sortir l'année suivante.

3.2 Probabilité de sortie de la situation de faible revenu

Dans cette partie, nous nous penchons sur les facteurs associés à la probabilité de sortir de la situation de faible revenu pour les enfants des deux catégories de familles qui nous intéressent ici : les familles biparentales et les familles monoparentales.

3.2.1 Enfants de familles biparentales

Entre 1993 et 1994, 37,5 % des enfants à faible revenu appartenant à une famille biparentale sont sortis de la situation de faible revenu (voir le tableau 2). Les données brutes révèlent d'importantes fluctuations pour bon nombre des variables. Lorsque le chef de famille avait commencé ou terminé des études postsecondaires, la proportion des enfants sortant de la situation de faible revenu était plus importante que lorsque le niveau de scolarité du chef de famille était moindre (44,5 % et 31,6 % respectivement). Il ne fait aucun doute que cette tendance reflète de meilleures chances de succès sur le plan économique pour les personnes plus instruites. Comme on s'y attendait, chez les enfants de familles où il y avait eu augmentation des gains hebdomadaires ou du nombre de semaines travaillées, la proportion de ceux qui sont sortis de situations de faible revenu était plus élevée (46,9 % et 40,7 %) que dans le cas des familles où aucune augmentation n'avait été observée (33,4 % et 36,1 %). En ce qui concerne la composition de la famille, la rupture de liens conjugaux était associée à une probabilité extrêmement faible de sortir de la situation de faible revenu (seulement 2,3 % des enfants), comparativement aux cas où il n'y avait pas eu de séparation (38,9 % étaient sortis de cette situation). Lorsqu'une séparation avait eu lieu, la probabilité qu'un enfant sorte de la situation de faible revenu était extrêmement faible, du moins pendant l'année suivant la séparation. Les changements dans la situation financière, tout comme les changements dans la composition de la famille, semblent donc influencer, selon ce qu'indiquent les données brutes, sur la probabilité de sortir de la situation de faible revenu, mais les changements dans la composition de la famille ont-ils une incidence plus grande.

Les résultats des régressions logistiques, présentés au tableau 1 de l'appendice, confirment ce que les données brutes suggèrent et sont généralement conformes à nos prévisions *ex ante* : la probabilité de sortir de la situation de faible revenu présente une corrélation positive avec le niveau d'instruction du chef de famille, les changements dans les paiements de transfert, les variations du nombre de semaines travaillées et les variations des gains hebdomadaires. Les probabilités de sortir de la situation de faible revenu présentent une corrélation négative avec l'écart de revenu entre le revenu familial corrigé et la MFR (c'est-à-dire « l'écart de pauvreté ») ainsi qu'avec le divorce. La probabilité de sortir de la situation de faible revenu augmente cependant lorsqu'une personne (autre qu'un époux ou un conjoint de fait) quitte la famille. Cette augmentation résulte probablement du fait que la personne en question n'était sûrement pas un soutien de famille et que son départ a entraîné une augmentation des ressources disponibles, par personne, pour les autres membres de la famille. L'effet d'un changement au regard d'une variable liée au marché du travail sur la probabilité de sortie dépend de l'écart séparant la famille du seuil de faible revenu; plus faible est « l'écart de pauvreté », plus important sera l'effet d'un tel changement sur la probabilité de sortie.

C'est l'amplitude relative de ces résultats qui constitue l'aspect vraiment important de cette analyse. Quelles sont, au juste, les répercussions engendrées par un changement dans la situation sur le marché du travail d'une famille sur la probabilité de sortie, par comparaison avec les répercussions d'une séparation des époux, par exemple? Il est malheureusement très difficile d'évaluer de telles amplitudes relatives en se basant seulement sur les coefficients de régression logistiques. Pour surmonter ce problème, la probabilité de sortie prévue associée à chaque variable est calculée une

première fois en utilisant la valeur moyenne, puis une deuxième fois au moyen de la valeur moyenne modifiée (augmentée et diminuée) d'un écart-type. Cette technique permet d'évaluer le degré de corrélation entre les fluctuations de la valeur d'une variable et la probabilité de sortie. De plus, en utilisant une unité d'écart-type, le changement subi par la variable dont on étudie l'effet dépend de l'importance des fluctuations réelles observées dans les données. Les comparaisons entre variables deviennent ainsi plus pertinentes (c'est-à-dire lorsque les variables continues sont toutes évaluées en fonction d'un écart-type).

Tableau 2 : Enfants étant sortis de la situation de faible revenu, 1993-1994

Enfants de familles avec :	Familles biparentales		Familles monoparentales	
	Nombre (en milliers)	Proportion de sortants	Nombre (en milliers)	Proportion de sortants
≤ diplôme d'études secondaires	221,4	0,316	121,9	0,262
Études postsecondaires partielles ou complétées	189,6	0,446	122,8	0,267
Augmentation des gains hebdomadaires*	128,3	0,469	58,6	0,358
Diminution des gains hebdomadaires (ou aucun changement)	282,7	0,334	186,1	0,235
Augmentation des semaines de travail*	133,6	0,407	60,9	0,368
Diminution des semaines de travail (ou aucun changement)	277,4	0,361	183,8	0,231
Arrivée d'un nouveau membre dans la famille (autre que le conjoint)	20,6	0,395	13,9	0,316
Aucun nouveau membre	390,4	0,375	230,7	0,262
Départ d'un membre de la famille (autre que le conjoint)	5,2	0,599	10,7	0,544
Aucun départ d'un membre de la famille	405,7	0,373	234,0	0,252
Divorce ou séparation	14,7	0,023	---	---
Pas de divorce	396,3	0,389	---	---
Mariage ou union de fait	---	---	16,2	0,993
Pas de mariage	---	---	228,4	0,213
Membre de minorités visibles	76,3	0,433	12,6	0,340
Non membre de minorités visibles	334,7	0,362	232,1	0,261
Âge du chef de la famille**				
< 24	11,4	0,247	24,8	0,359
25 – 34	142,7	0,466	133,7	0,157
35+	256,8	0,332	86,2	0,405
Dans toutes les familles	410,2	0,375	244,7	0,265

* Chez les membres de la famille ayant appartenu à la famille pendant les deux années.

** Parent touchant les gains de travail les plus élevés.

Les résultats sont présentés au tableau 3. Les effets relatifs de l'éclatement des familles se révèlent plus importants que ceux des changements dans la situation sur le marché du travail des membres des familles. La probabilité de sortie tombe de 34,5 % à 1,3 % si une séparation survient dans la famille (probabilité évaluée en utilisant la valeur moyenne de toutes les autres variables). Les enfants de familles biparentales à faible revenu n'ont pratiquement aucune chance de sortir de cette situation au cours de l'année suivant une séparation. Les variations des gains hebdomadaires et du

nombre de semaines travaillées n'ont pas un effet aussi spectaculaire. Par exemple, un changement équivalent à un écart-type pour les semaines travaillées (correspondant à une augmentation de 32 semaines de la durée de travail des membres de la famille, soit un accroissement vraiment substantiel de travail fourni) fait passer la probabilité de sortie de 31,6 % à 33,4 % (évaluée en utilisant la moyenne de toutes les autres variables, y compris le degré de pauvreté dans lequel se trouve la famille – c'est-à-dire l'Écart93). De même, une augmentation de 213 \$ des gains hebdomadaires composites de la famille, qui représente un accroissement substantiel des gains (égal à un écart-type), fait passer la probabilité de sortie de 31,6 % à 35,7 %. Les événements liés à la famille s'avèrent donc avoir des répercussions plus importantes. Ils surviennent néanmoins assez rarement : seulement 3,6 % des enfants à faible revenu appartenaient à des familles où avait eu lieu une séparation.

D'autres facteurs revêtent de l'importance. L'appartenance à une famille dont le niveau d'instruction est plus élevé a une influence importante sur la probabilité de sortir de la situation de faible revenu. Cette probabilité passe de 27,4 % lorsque le principal soutien de famille a, tout au plus, un diplôme d'études secondaires, à 36,8 % lorsqu'il a fait des études postsecondaires. Le degré de pauvreté a bien sûr également son importance. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, la probabilité de sortir de la situation de faible revenu est de 31,6 % pour les enfants de familles dont le degré de pauvreté est moyen (c'est-à-dire 2 628 \$ en dessous de la MFR), mais elle passe à 50,4 % si cet écart de revenu diminue d'un écart-type et tombe à 425 \$, mais n'est par contre que de 15,2 % pour les enfants de familles dont l'écart de revenu est de 4 841 \$ (un écart-type en dessous de la valeur moyenne de l'écart).

3.2.2 Enfants de familles monoparentales

La proportion des enfants qui sont sortis de la situation de faible revenu était moindre chez les familles monoparentales que chez les familles biparentales (27 % contre 38 %, voir le tableau 2). Les données brutes suggèrent que le mariage avait un effet spectaculaire sur ces proportions. Pratiquement tous les enfants dont le parent seul s'est marié sont sortis de leur situation de faible revenu (99 %), comparé à 21 % de ceux qui appartenaient à des familles où il n'y avait pas eu de mariage ou d'union libre entre 1993 et 1994. Le départ d'une personne (autre qu'un époux) a aussi eu des répercussions considérables puisque la proportion des enfants sortant de la situation de faible revenu passait de 25 % lorsqu'il n'y avait pas eu de départ à 54 % lorsqu'il y en avait eu un. Les fluctuations des variables liées au marché du travail n'avaient pas de telles répercussions. Comme il a déjà été indiqué, cependant, les événements familiaux précités restent relativement rares. Seulement 6,7 % des enfants appartenaient à des familles où un mariage avait eu lieu, et 5,7 % étaient dans des familles dont un membre était parti.

Tableau 3 : Probabilité de sortie de la situation de faible revenu, selon le modèle de régression logistique : enfants de familles biparentales

Variable	Moyenne	Écart-type	Probabilité (à la valeur moyenne des autres variables)	Probabilité relative
Âge				
≤ 24	0,028	---	30,8 %	1,00
25-34	0,347	---	44,1 %	1,43
35+	0,625	---	25,6 %	0,83
Éducation				
≤ Études secondaires	0,539	---	27,4 %	1,00
Études postsecondaires	0,461	---	36,8 %	1,34
Variation des gains hebdomadaires				
a) Évaluée à la valeur moyenne de l'« écart de pauvreté » (écart 93)				
Variation moyenne des gains hebdomadaires	10 \$	--	31,6 %	1,00
Variation moyenne des gains hebdomadaires + 1 écart-type	222 \$	213 \$	35,7 %	1,13
Variation moyenne des gains hebdomadaires -1 écart-type	-203 \$	213 \$	26,1 %	0,83
b) Évaluée à la valeur moyenne + 1 écart-type de l'« écart de pauvreté »				
Variation moyenne des gains hebdomadaires	10 \$	---	50,4 %	1,00
Variation moyenne des gains hebdomadaires + 1 écart-type	222 \$	213 \$	66,5 %	1,32
Variation moyenne des gains hebdomadaires -1 écart-type	-203 \$	213 \$	34,2 %	0,67
c) Évaluée à la valeur moyenne - 1 écart-type de l'« écart de pauvreté »				
Variation moyenne des gains hebdomadaires	10 \$	---	15,2 %	1,00
Variation moyenne des gains hebdomadaires + 1 écart-type	222 \$	213 \$	18,2 %	1,19
Variation moyenne des gains hebdomadaires -1 écart-type	-203 \$	213 \$	12,6 %	0,82
Variation des semaines de travail				
a) Évaluée à la valeur moyenne de l'« écart de pauvreté » (écart 93)				
Moyenne des semaines de travail	5,7	--	31,6 %	1,00
Moyenne + 1 écart-type	37,7	32	33,4 %	1,06
Moyenne - 1 écart-type	-26,3	32	29,0 %	0,92
b) Évaluée à la valeur moyenne + 1 écart-type de l'« écart de pauvreté »				
Moyenne des semaines de travail	5,7	--	50,4 %	1,00
Moyenne + 1 écart-type	37,7	32	61,3 %	1,22
Moyenne - 1 écart-type	-26,3	32	39,5 %	0,78
c) Évaluée à la valeur moyenne - 1 écart-type de l'« écart de pauvreté »				
Variation moyenne des semaines de travail	5,7	---	15,2 %	1,00
Moyenne + 1 écart-type	37,7	32	25,4 %	1,67
Moyenne - 1 écart-type	-26,3	32	8,6 %	0,56
Écart de revenu entre le revenu familial et la MFR				
Valeur moyenne	-2 628* \$	---	31,7 %	1,00
Moyenne + 1 écart-type	-415 \$	2 213*	50,4 %	1,59
Moyenne - 1 écart-type	-4 841 \$	2 213*	15,2 %	0,48
Divorce				
Oui	0,036	---	1,3 %	1,00
Non	0,964	---	34,5 %	26,5
Sortants				
Oui	0,013	---	85,4 %	2,76
Non	0,987	---	30,9 %	1,00

* Corrigé en fonction des équivalents adultes.

Tableau 4 : Probabilité de sortie de la situation de faible revenu, selon le modèle de régression logistique : Enfants de familles monoparentales

Variable	Moyenne	Écart-type	Probabilité (à la valeur moyenne des autres variables)	Probabilité relative
Âge				
≤ 24	0,102	---	7,4 %	1,00
25-34	0,546	---	13,3 %	1,80
35+	0,352	---	49,4 %	6,68
Éducation				
≤ Études secondaires	0,498	---	13,6 %	1,00
Études postsecondaires	0,502	---	32,4 %	2,38
Variation des gains hebdomadaires				
Évaluée à la valeur moyenne de l'« écart de pauvreté » (Écart 93)				
Variation moyenne des gains hebdomadaires	19 \$	---	21,6 %	1,00
Variation moyenne des gains hebdomadaires + 1 écart-type	136 \$	117 \$	46,0 %	2,13
Variation moyenne des gains hebdomadaires -1 écart-type	-98 \$	117 \$	8,2 %	0,38
Variation des semaines de travail				
Variation moyenne des semaines de travail	5 \$	---	21,6 %	1,00
Moyenne + 1 écart-type	22 \$	17 \$	25,6 %	1,19
Moyenne - 1 écart-type	-12 \$	17 \$	17,7 %	0,82
Écart de revenu entre le revenu familial et la MFR				
*				
Valeur moyenne	-2 534 \$	---	21,6 %	1,00
Moyenne + 1 écart-type	-633 \$	1 901 \$	39,9 %	1,85
Moyenne - 1 écart-type	-4 435 \$	1 901 \$	17,9 %	0,83
Sortants				
Oui	0,044	---	86,3 %	4,47
Non	0,956	---	19,3 %	1,00
Mariage				
Oui	0,067	---	100,0 %	12,50
Non	0,933	---	8,0 %	1,00

* Corrigé en fonction des équivalents adultes.

Une fois prises en compte les autres caractéristiques, les résultats des régressions confirment ce que les données brutes suggèrent (voir le tableau 4). La probabilité de sortie était pratiquement de 100 % chez les enfants dont le parent célibataire s'était marié. Cela dit, les changements dans la situation sur le marché du travail sont cependant plus susceptibles d'augmenter les chances de sortie de la situation de faible revenu d'un enfant de famille monoparentale que celles d'un enfant de famille biparentale. Une augmentation d'un écart-type des gains hebdomadaires, par exemple, (+ 117 \$) fait plus que doubler la probabilité de sortie (qui passe de 22 % à 46 %). Les variations du nombre de semaines travaillées avaient un effet moindre, peut-être parce qu'une grande partie du travail se faisait à temps partiel. L'éducation est une variable plus importante pour les chefs de famille monoparentale que pour les chefs de famille biparentale. La probabilité de sortie était de 13,6 % chez les enfants dont le parent, chef de famille, avait au plus un diplôme d'études secondaire, et faisait plus que doubler, atteignant 32 %, lorsque le chef de famille avait fait des études postsecondaires.

En général, la probabilité qu'un enfant sorte de la situation de revenu faible était plus faible s'il appartenait à une famille monoparentale plutôt qu'à une famille biparentale. Les probabilités de

sortie étaient de 22 % et 32 %, respectivement, telles qu'estimées en utilisant la valeur moyenne des variables. Ce phénomène n'était pas dû à un plus grand « degré de pauvreté » chez les familles monoparentales. L'écart de revenu moyen (sous la MFR) était de 2 500 \$ pour les enfants de famille monoparentale et de 2 600 \$ pour les enfants de famille biparentale (ces chiffres correspondent à des écarts de pauvreté par personne corrigés en fonction des équivalents adultes, de sorte que la taille de la famille est prise en compte). Les changements dans la composition de la famille avaient des répercussions très marquées sur la probabilité de sortir de la situation de faible revenu pour les enfants de familles monoparentales. Lorsque de tels changements surviennent, ils semblent éclipser les événements liés au marché du travail. Ces derniers se répercutent toutefois fortement sur les probabilités, de façon plus frappante que dans le cas des familles biparentales. L'éducation était aussi un facteur très important.

3.3 Probabilité d'entrée dans la situation de faible revenu

Dans cette partie, nous présentons les résultats des régressions logistiques utilisées pour estimer les probabilités qu'un enfant sorte de la situation de faible revenu. Ces probabilités conditionnelles sont présentées pour les enfants de familles biparentales et pour ceux de familles monoparentales.

3.3.1 Enfants de familles biparentales

Le tableau 5 présente les données brutes concernant les enfants qui sont entrés dans la situation de faible revenu et dont le revenu familial par personne (corrigé en fonction des équivalents adultes) se situait entre 1,0 et 1,5 fois la MFR en 1993. Près de 15 % des enfants ont connu un tel changement entre 1993 et 1994. Comme il a déjà été indiqué, les données brutes font ressortir l'importance marquée des changements dans la composition de la famille. La proportion des enfants qui sont passés dans la situation de faible revenu était de 13,1 % lorsque aucune séparation n'avait eu lieu, mais se trouvait presque multipliée par cinq (61 %) dans le cas contraire. Dans ce cas, le départ d'une personne (autre que l'époux) avait aussi pour effet de porter de 14 % à 52 % la proportion des enfants qui étaient passés dans la situation de faible revenu. Ces départs étaient vraisemblablement être le fait de personnes qui jouaient un rôle important en tant que soutiens de famille (décès d'un des époux, par exemple).

En prenant en compte les autres facteurs, la régression logistique confirme que les événements liés à la composition de la famille, lorsqu'ils surviennent, ont des répercussions plus spectaculaires que les changements dans la situation sur le marché du travail (voir le tableau 6). Une diminution des gains hebdomadaires de 239 \$ (un écart-type), calculée en fonction de l'écart moyen entre la MFR et le revenu familial (+ 3 000 \$, corrigé en fonction des équivalents adultes), avait de faibles répercussions sur la probabilité d'entrée, la faisant passer de 6,3 à 7,0 %. Une diminution d'un écart-type du nombre de semaines travaillées (31 semaines pour l'ensemble la famille) entraîne une augmentation de 1,7 % de la probabilité d'entrée, qui atteint alors 8,0 %. Cependant, si une séparation s'était produite entre les deux années, la probabilité d'entrée dans la situation de faible revenu passait de 5,7 % (aucune séparation) à 67,5 % (lorsqu'une séparation avait eu lieu). Mais, comme il a déjà été indiqué, ces événements démographiques sont relativement rares si on les compare aux changements dans la situation sur le marché du travail. Les séparations n'ont touché que 3,2 % des enfants, tandis que plus du tiers étaient dans des familles qui ont vu leurs gains hebdomadaires décliner et près de la moitié des familles ont enregistré un déclin du nombre de

semaines travaillées. L'arrivée d'un membre dans la famille, ou le départ d'un membre, contribuait à augmenter la probabilité d'entrée dans la situation de faible revenu⁹.

Tableau 5 : Enfants entrant dans la situation de faible revenu, pour un revenu se situant entre 1,0 et 1,5 fois la MFR, 1993 à 1994

Enfants de familles avec :	Familles biparentales		Familles monoparentales	
	Nombre (en milliers)	Proportion d'entrants	Nombre (en milliers)	Proportion D'entrants
≤ diplôme d'études secondaires	325,1	0,204	64,0	0,127
Études postsecondaires partielles ou complétées	421,4	0,098	87,8	0,097
Augmentation des gains hebdomadaires*	452,3	0,140	82,8	0,046
Diminution des gains hebdomadaires (ou aucun changement)	321,2	0,155	69,0	0,185
Augmentation des semaines de travail	312,2	0,163	57,6	0,044
Diminution des semaines de travail (ou aucun changement)	461,4	0,135	94,2	0,150
Arrivée d'un nouveau membre dans la famille (autre que le conjoint)	38,6	0,307	15,0	0,229
Aucun nouveau membre	734,9	0,138	136,7	0,097
Départ d'un membre de la famille (autre que le conjoint)	19,2	0,515	9,4	0,418
Aucun départ d'un membre de la famille	754,3	0,137	142,4	0,089
Divorce ou séparation	24,8	0,610	---	---
Pas de divorce	748,6	0,131	---	---
Mariage ou union de fait	---	---	25,1	0,031
Pas de mariage	---	---	126,7	0,125
Membre de minorités visibles	60,3	0,349	---	---
Non membre de minorités visibles	713,2	0,129	---	---
Âge du chef de la famille**				
< 24	18,3	0,081	15,8	0,429
25 – 34	306,5	0,089	41,1	0,131
35+	448,7	0,187	94,8	0,048
Dans toutes les familles	773,5	0,146	151,8	0,109

* Chez les membres de la famille ayant appartenu à la famille pendant les deux années.

** Parent touchant les gains de travail les plus élevés.

⁹ Bien que nous n'ayons pas approfondi la question, ce phénomène est probablement lié aux différences d'expérience Direction des études analytiques – Documents de recherche au regard du marché du travail entre les personnes quittant et celles joignant la famille.

3.3.2 Enfants de familles monoparentales

Les données brutes exposées au tableau 5 démontrent, ici encore, l'importance des changements dans la composition de la famille. Seulement 3,1 % des enfants vivant au sein de familles où avait eu lieu un mariage ou une union libre sont entrés dans la situation de faible revenu, comparativement à 12,5 % dans les familles où aucune union n'avait eu lieu. Dans ce cas, un mariage annihilait pratiquement tout risque pour l'enfant d'entrer dans la situation de faible revenu, tout au moins pour l'année suivant cet événement. Mais les changements dans la situation sur le marché du travail sont aussi très importants et, comme nous l'avons déjà dit, semblent avoir des répercussions plus importantes sur les probabilités de transition dans le cas des familles monoparentales que dans celui des familles biparentales. Chez les familles monoparentales, par exemple, les familles dont les revenus hebdomadaires avaient augmenté différaient de manière importante de celles dont les gains hebdomadaires étaient restés stables ou avaient diminué en ce qui a trait à la proportion d'enfants qui étaient entrés dans la situation de faible revenu (4,6 % et 18,5 % des enfants, respectivement), dans un rapport supérieur à trois pour un. Chez les familles biparentales, la différence était beaucoup moins marquée (14,0 % contre 15,5 %). Nous avons observé la même tendance relativement aux variations du nombre de semaines travaillées ; les répercussions étaient plus importantes dans le cas des familles monoparentales que dans celui des familles biparentales.

Malheureusement, la petite taille de l'échantillon (213 enregistrements) pour cette population d'enfants entrant dans la situation de faible revenu nous a empêchés d'effectuer des régressions produisant des résultats utilisables pour cette transition. Les résultats des analyses prenant en compte les autres variables ne sont donc pas disponibles.

4. Décomposition des changements de situation au regard du revenu en composantes associées aux changements liés au marché du travail et aux changements dans la composition de la famille

Nous avons appliqué les techniques de régression logistique pour estimer la probabilité qu'un enfant *en particulier* entre dans la situation de faible revenu ou en sorte, selon que s'étaient produits ou non divers événements ou qu'étaient présents ou non certains antécédents. Toutefois, comme nous l'avons déjà signalé, un événement pourra revêtir de l'importance pour une personne au moment où il se produit, mais être de peu de conséquence pour la population des enfants dans son ensemble s'il se produit rarement. Dans la présente partie, l'accent est mis non plus sur l'individu, mais sur le groupe dans son ensemble. Nous nous y demandons dans quelle mesure les mouvements vers la situation de faible revenu ou hors de celle-ci étaient associés à des changements dans la situation sur le marché du travail ou dans la composition de la famille. Pour ce faire, nous nous intéressons plus particulièrement aux variations du revenu familial chez les familles qui vivent de telles transitions. La variation globale du revenu familial est décomposée en ses éléments, soit la portion liée aux événements relatifs au marché du travail (tels que reflétés par les variations des gains de travail) et une autre portion liée aux changements dans la composition de la famille (tels que reflétés par le revenu qu'apporte à une famille une personne qui devient membre de cette famille ou le revenu que perd une famille à la suite du départ d'un de ses membres survenu entre les deux années visées).

Tableau 6 : Probabilité d'entrée dans la situation de faible revenu, selon le modèle de régression logistique, enfants de familles biparentales avec revenu se situant entre 1,0 et 1,5 fois la MFR en 1993

Variable	Moyenne	Écart-type	Probabilité (à la valeur moyenne des autres variables)	Probabilité relative
Âge				
≤ 24	0,024	---	1,8 %	1,00
25-34	0,396	---	3,3 %	1,83
35+	0,580	---	10,0 %	5,56
Éducation				
≤ Études secondaires	0,455	---	9,7 %	1,00
Études postsecondaires	0,545	---	4,3 %	0,44
Variation des gains hebdomadaires				
Évaluée à la valeur moyenne de l'« écart de pauvreté » (écart 93)				
Variation moyenne des gains hebdomadaires	37 \$	---	6,3 %	1,00
Variation moyenne des gains hebdomadaires + 1 écart-type	276 \$	239 \$	5,8 %	0,92
Variation moyenne des gains hebdomadaires -1 écart-type	-202 \$	239 \$	7,0 %	1,11
Variation des semaines de travail				
Variation moyenne des semaines de travail	7 \$	---	6,3 %	1,00
Variation moyenne des semaines de travail + 1 écart-type	38 \$	31 \$	5,0 %	0,79
Variation moyenne des semaines de travail - 1 écart-type	-24 \$	31 \$	8,0 %	1,27
Écart de revenu entre le revenu familial et la MFR*				
Valeur moyenne	3 001 \$	---	6,3 %	1,00
Valeur moyenne + 1 écart-type	4 530 \$	1 529 \$	2,1 %	0,33
Valeur moyenne - 1 écart-type	1 472 \$	1 529 \$	18,0 %	2,86
Entrants				
Oui	0,050	---	27,1 %	4,67
Non	0,950	---	5,8 %	1,00
Sortants				
Oui	0,025	---	27,9 %	4,65
Non	0,975	---	6,0 %	1,00
Séparation				
Oui	0,032	---	67,5 %	1,84
Non	0,968	---	5,7 %	1,00

* Corrigé en fonction des équivalents adultes.

Plus précisément, la variation totale du revenu corrigé en fonction des équivalents adultes (c'est-à-dire « par personne ») est décomposée en trois principaux éléments : (1) variation du revenu attribuable à des événements liés au marché du travail qui touchent des membres existants de la famille (ce que l'on mesure en fonction du changement observé dans les gains de travail entre 1993 et 1994 chez les personnes qui étaient membres de la famille au cours de ces deux années) ; (2) variation du revenu attribuable à des fluctuations des gains non liés au marché du travail chez les membres existants de la famille (revenu d'investissement et revenu de transferts, p. ex.); (3) variation du revenu attribuable à des changements dans la composition de la famille. Pour mesurer ce troisième facteur, nous nous fondons sur les variations totales du revenu de la famille découlant de l'arrivée ou du départ de membres dans la famille. Ce facteur incluait la variation des gains de travail découlant de l'arrivée ou du départ d'un membre dans la famille à la suite d'un mariage ou d'une séparation, la variation des « autres revenus » attribuable aux mêmes événements ainsi que la variation du revenu découlant de l'arrivée ou du départ d'un membre de la famille autre

que le conjoint entre 1993 et 1994. Une fois ces facteurs cernés pour chaque enfant, nous avons calculé des valeurs moyennes pour l'ensemble des enfants qui, par exemple, étaient sortis de la situation de faible revenu entre les deux années visées. La variation totale du revenu attribuable à de telles transitions est ainsi décomposée en ses trois éléments.

Il s'agit là d'une approche strictement comptable. Si une personne est devenue membre d'une famille entre 1993 et 1994 et que son revenu total (gains de travail et autres revenus) était de 20 000 \$, on ajoutait ce montant au revenu total de la famille en 1994. On détermine alors un revenu corrigé en fonction des équivalents adultes, après quoi on associe à l'ajout d'un membre dans la famille cette part du total que représente le supplément de 20 000 \$. De même, si les gains de travail d'une personne qui était membre d'une famille au cours des deux années augmentent de 10 000 \$, on associe ce montant à un changement dans la situation de la famille à l'égard du marché du travail. Ce cadre comptable ne tient pas compte des interactions comportementales entre divers événements. Par exemple, si deux conjoints travaillent, qu'ils divorcent et que la femme réduit le nombre de ses heures de travail pour prendre soin d'un enfant, la méthode utilisée ne permet pas d'associer la réduction des heures de travail de la femme (considérée comme un changement relatif au marché du travail) au divorce (qui est un changement dans la composition de la famille).

4.1 Variations du revenu de la population possible de sortie

La population possible de sortie s'entend de l'ensemble des enfants des familles dont le revenu était inférieur à la MFR en 1993. Cette population se divise en deux groupes, soit celui des enfants des familles qui sont par la suite sortis de la situation de faible revenu au cours de l'année et celui des familles dont le revenu est resté en deçà de la MFR pendant les deux années. Pour chaque sous-population, on décompose la variation totale du revenu en fonction des variations des gains, des variations des autres revenus liés au marché du travail et des changements dans la composition de la famille (voir le tableau 7).

Nous commençons avec les *familles biparentales*. Comme dans tous les cas où une transition s'était produite, la variation du revenu moyen (par personne, corrigé en fonction des équivalents adultes) était prononcée (voir le tableau 7A). Chez les enfants qui étaient sortis de la situation de faible revenu, la variation moyenne du revenu familial se chiffrait à 5 642 \$. Il s'agit là d'une variation importante, si l'on se rappelle qu'il est question ici d'une variation du revenu corrigé en fonction des équivalents adultes. Par exemple, notre échelle d'équivalence attribue une valeur de 1,0 au premier adulte, de 0,4 au deuxième adulte et de 0,3 à chaque adulte supplémentaire dans la famille. Par conséquent, pour une famille moyenne comptant deux parents et deux enfants, la variation « par personne » équivaut pour cette famille de quatre personnes à une variation de revenu de 11 284 \$ (soit $5\,642 \$ \times 1,0 + 0,4 + 0,3 + 0,3$). Les augmentations des gains de travail des membres de la famille au cours des deux années ont procuré toute la hausse de revenu nécessaire pour que les enfants de familles biparentales sortent de la situation de faible revenu (voir le tableau 7A). Les variations des salaires ou des heures de travail des membres de ces familles se sont traduites par une hausse de 6 140 \$ des gains de travail, ce qui équivalait à une augmentation totale de plus de 100 % du revenu familial corrigé pour l'ensemble des enfants qui sont sortis de la situation de faible revenu. Les changements dans la composition de la famille expliquaient une faible proportion (2,7 %) de la variation globale du revenu total de ces populations. Chez les enfants qui étaient demeurés dans la situation de faible revenu, le revenu familial par personne avait fléchi de 534 \$.

Tableau 7 : Décomposition des variations du revenu moyen ** entre 1993 et 1994

A. Enfants de familles à faible revenu (1993), selon la catégorie de famille --- revenu < MFR

Catégorie de famille de l'enfant	Variation totale du revenu		Dû à une variation du revenu des membres de la famille dans les deux périodes					Dû à un changement dans la composition de la famille :							
	Montant	Pourcentage	dû à une variation des gains de travail*		dû à une variation des autres revenus		Total: dû à une variation du revenu		dû à une variation du revenu combinée		dû à une variation du revenu combinée		Total: dû à un changement dans la composition de la famille		
Deux parents (famille sortante)	5642	100.0%	6140	108.8%	-648	-11.5%	5492	97.3%	72	1.3%	-9	-0.2%	87	1.5%	150
Deux parents (non sortante)	-534	100.0%	-58	10.9%	-228	42.7%	-286	53.6%	0	0.0%	-249	46.6%	1	-0.2%	-248
Parents seuls (famille sortante)	5166	100.0%	2194	42.5%	268	5.2%	2462	47.7%	2458	47.6%	0	0.0%	246	4.8%	2704
Parents seuls (non sortante)	215	100.0%	288	134.0%	-30	-14.0%	258	120.0%	4	1.9%	0	0.0%	-47	-21.9%	-43

B. Enfants de familles à faible revenu (1993), MFR <=revenu<=1,5*MFR

Catégorie de famille de l'enfant	Variation totale du revenu		Dû à une variation du revenu des membres de la famille dans les deux périodes					Dû à un changement dans la composition de la famille :							
	Montant	Pourcentage	dû à une variation des gains de travail*		dû à une variation des autres revenus		Total: dû à une variation du revenu		dû à une variation du revenu combinée		dû à une variation du revenu combinée		Total: dû à un changement dans la composition de la famille		
Deux parents (famille sortante)	-4603	100.0%	-2229	48.4%	-316	6.9%	-2545	55.3%	28	-0.6%	-1169	25.4%	-917	19.9%	-2058
Deux parents (non sortante)	1564	100.0%	2458	157.2%	-844	-54.0%	1614	103.2%	16	1.0%	-78	-5.0%	12	0.8%	-50
Parents seuls (famille sortante)	-3875	100.0%	-1996	51.5%	-697	18.0%	-2693	69.5%	270	-7.0%	0	0.0%	-1452	37.5%	-1182
Parents seuls (non sortante)	2093	100.0%	914	43.7%	-844	-40.3%	70	3.3%	2177	104.0%	0	0.0%	-154	-7.4%	2023

* variation des gains de travail des membres de la famille qui étaient dans la famille dans les deux périodes

** revenu familial par personne de l'enfant, corrigé en fonction des équivalents adultes, en dollars de 1994

Les faibles améliorations au titre des heures de travail ou des salaires (-58 \$), les diminutions des autres revenus des membres de la famille au cours des deux années (-228 \$) et la séparation ou le divorce (-249 \$) constituaient les principales raisons pour lesquelles les familles biparentales étaient restées en deçà de la MFR au cours des deux années (voir le tableau 7A). La séparation a donc joué un rôle d'importance dans le maintien des enfants dans la situation de faible revenu.

Si nous nous intéressons aux *familles biparentales*, nous constatons que les changements favorables dans la composition de la famille et l'augmentation des heures de travail ou des salaires des membres d'une famille revêtaient une égale importance pour ce qui est de faire passer les enfants des familles monoparentales dirigées par une femme au-delà de la MFR (voir le tableau 7A). Le revenu familial par personne chez les enfants qui sont sortis de la situation de faible revenu a enregistré une augmentation substantielle de 5 166 \$. Les variations des gains de travail s'établissaient à 2 194 \$, le mariage s'étant révélé d'une égale importance en ce qu'il avait contribué à un accroissement moyen du revenu de 2 458 \$ chez ces familles qui avaient connu une transition. Dans une large mesure, les familles monoparentales qui n'étaient pas passées au-delà de la MFR (voir le tableau 7A) n'avaient pas connu de changement favorable lié au marché du travail ou à la composition de la famille.

4.2 Variations du revenu chez les entrants possibles dans la situation de faible revenu

Dans cette partie, nous cherchons à déterminer si les mêmes facteurs qui ont contribué à faire passer les enfants et leurs familles au-delà du seuil jouent dans la direction opposée en poussant certains entrants possibles dans la situation de faible revenu. Nous nous intéressons tout particulièrement aux enfants des familles dont le revenu se situe entre 1,0 et 1,5 fois la MFR de 1993.

En ce qui concerne les *familles biparentales* qui sont entrées dans la situation de faible revenu, la diminution moyenne de revenu a été de 4 603 \$ (voir le tableau 7B). La réduction était attribuable, à parts égales, au recul des gains de travail des membres de la famille au cours des deux années (contribuant à la diminution dans une proportion de 48 %) et aux changements dans la composition de la famille (dans une proportion de 45 %). La diminution de revenu attribuable aux changements dans la composition de la famille peut être répartie en deux éléments, à savoir la diminution découlant de la séparation des conjoints (-1 169 \$) et la diminution découlant du départ d'autres personnes de la famille (-889 \$). L'augmentation des gains de travail équivalait à plus de 100 % de l'augmentation du revenu total enregistrée par les familles biparentales qui ne sont pas entrées dans la situation de faible revenu.

La diminution moyenne du revenu chez les *familles monoparentales* avec enfants qui sont entrées dans la situation de faible revenu était également importante, s'établissant à 3 875 \$. Des changements dans la composition de la famille et des diminutions des gains de travail des membres de la famille au cours des deux années ont contribué à ce recul en deçà de la MFR (voir le tableau 7B). Des conditions défavorables sur le marché du travail ont contribué à la diminution du revenu dans une proportion de 52 %, tandis que le départ de membres de la famille au cours de la période à l'étude a contribué pour 30 % à la diminution. Le reste de cette dernière découlait de fléchissements des « autres » revenus chez les membres existants de la famille. Les effets favorables du mariage sur le revenu ont contribué à maintenir les enfants des familles monoparentales qui se situaient au-delà du seuil de faible revenu en 1993 au-delà de ce seuil en

1994. L'augmentation moyenne « par personne » de 2 093 \$ du revenu familial enregistré chez les enfants qui appartenaient à une famille monoparentale en 1993 était attribuable, dans une proportion supérieure à 100 %, aux augmentations de revenu découlant du mariage. Les hausses des gains de travail dans cette population ont été compensées par des pertes au titre des « autres » revenus.

5. Résumé et conclusion

Comme l'avaient montré de précédents travaux, nous avons constaté que les changements dans la composition de la famille sont étroitement reliés aux mouvements des enfants vers la situation de faible revenu ou hors de celle-ci. Pour les enfants pris individuellement, le mariage d'un parent seul à faible revenu entraînait presque à coup sûr un mouvement de l'enfant hors de la situation de faible revenu entre 1993 et 1994. De même, une séparation dans une famille biparentale qui se situait « près » du seuil de faible revenu avait pour effet de multiplier par dix la probabilité que l'enfant entre dans la situation de faible revenu. Même chez les personnes qui n'avaient pas connu une telle transition, le mariage (d'un parent seul) diminuait considérablement le risque d'un mouvement des enfants vers la situation de faible revenu. En outre, une séparation dans une famille biparentale à faible revenu avait pour effet de réduire presque à néant, du moins pour l'année visée, la probabilité que les enfants de cette famille échappent à la situation de faible revenu.

Les changements dans la situation sur le marché du travail semblent avoir une incidence moins marquée. De toute évidence, les variations des gains hebdomadaires ou des semaines de travail influent sur la probabilité d'entrée et de sortie. Toutefois, les variations d'un écart-type, bien souvent significatives sur le plan statistique, étaient loin d'être associées à des changements aussi importants de la probabilité d'une transition que ne l'étaient les changements dans la composition de la famille.

Les changements dans la composition de la famille sont des événements relativement rares comparativement aux changements dans la situation sur le marché du travail. Par conséquent, d'une façon générale, il semble que lorsque les deux facteurs peuvent exercer leur influence, les changements dans la composition de la famille et les changements dans la situation sur le marché du travail contribuent à parts à peu près égales aux variations du revenu qui font passer les enfants au-delà ou en deçà du seuil de faible revenu. Par exemple, chez les enfants de familles monoparentales qui sont sortis de la situation de faible revenu, le mariage et l'amélioration de la situation du parent seul sur le marché du travail contribuaient à parts à peu près égales à l'augmentation du revenu requise pour faire passer les enfants au-delà du seuil. De même, chez les enfants de familles biparentales qui étaient entrés dans la situation de faible revenu, le fléchissement des gains de travail des parents et la séparation des parents ou les départs de la famille attribuables à d'autres raisons contribuaient à parts à peu près égales au fléchissement du revenu qui entraînait un mouvement vers la situation de faible revenu.

On a observé certaines situations familiales où le mouvement était surtout le fait de changements dans les conditions d'emploi des parents. Par exemple, chez les enfants de familles biparentales qui étaient sorties de la situation de faible revenu, l'augmentation du revenu à l'origine du mouvement était attribuable presque entièrement à une amélioration de la situation des parents sur le marché du travail. Il pourrait difficilement en être autrement, toutefois, étant donné qu'il est impossible « d'ajouter » un autre conjoint. Chez les familles biparentales cependant, les séparations qui n'ont pas entraîné une transition hors de la situation de faible revenu ont été à

l'origine de près de la moitié des pertes de revenu enregistrées par ce groupe. Une fois encore, dans les situations où la composition de la famille pouvait jouer un rôle, elle semblait être à l'origine d'à peu près la moitié des augmentations de revenu observées, l'autre moitié étant associée aux changements dans la situation sur le marché du travail.

Appendice - Tableau 1 : Probabilité de sortie de la situation de faible revenu, enfants de familles biparentales

Y = {1 si la sortie a eu lieu entre 1993 et 1994, 0 autrement}

VARIABLE	ESTIMATION DE PARAMÈTRE	ÉCART-TYPE	T STAT
INTERCEPTION	-0,315	0,2122	
HANDICAP	-0,1616	0,2748	-0,588
MINORITÉ	0,2725	0,2506	1,087
<24	0,2595	0,6524	0,398
25-34	0,8331	0,2080	4,005
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE	0,4333	0,1948	2,224
RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE	0,00354	0,0008	4,556
SEMAINES DE TRAVAIL	0,017	0,0057	3,009
ÉCART93	0,000336	5,900E-05	5,695
ÉCART93* Δ RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE	9,42E-07	3,425E-07	2,751
ÉCART93* Δ SEMAINES DE TRAVAIL	7,68E-06	2,540E-06	3,023
ENTRANTS	-0,1698	0,4402	-0,386
SORTANTS	2,5691	0,9585	2,680
SÉPARATION	-3,6879	1,5839	-2,328

Taille de l'échantillon : 636

Appendice - Tableau 2 : Probabilité de sortie de la situation de faible revenu, enfants de familles monoparentales

Y = {1 si la sortie a eu lieu entre 1993 et 1994, 0 autrement}

VARIABLE	ESTIMATION DE PARAMÈTRE	ÉCART-TYPE	T STAT
INTERCEPTION	-0,9293	0,4566	-2,035
HANDICAP	-2,1116	0,6229	-3,390
MINORITÉ	2,146	0,6985	3,072
<24	-2,5006	1,0808	-2,314
25-34	-1,8503	0,3760	-4,921
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE	1,1112	0,4038	2,752
Δ RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE	0,0106	0,0045	2,361
Δ SEMAINES DE TRAVAIL	0,072	0,0302	2,384
GAP93	0,000198	1,240E-04	1,597
GAP93* Δ RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE	3,73E-07	1,674E-06	0,223
GAP93* Δ SEMAINES DE TRAVAIL	2,30E-05	1,000E-05	2,300
ENTRANTS	0,219	1,0782	0,203
SORTANTS	3,2749	1,1754	2,786
MARIAGE	17,3249	3,7313	4,643

Taille de l'échantillon : 372

Appendice - Tableau 3 : Probabilité d'entrée dans la situation de faible revenu, enfants de familles biparentales dont le revenu se situait entre 1,0 et 1,5 de la MFR en 1993

Y = {1 si la sortie a eu lieu entre 1993 et 1994, 0 autrement}

VARIABLE	ESTIMATION DE PARAMÈTRE	ÉCART-TYPE	T STAT
INTERCEPTION	0,0276	0,2104	
HANDICAP	0,1487	0,3785	0,393
MINORITÉ	1,0375	0,2981	3,480
<24	-1,8073	0,8099	-2,232
25-34	-1,1753	0,2241	-5,245
ÉDUCATION POSTSECONDAIRE	-0,8682	0,2067	-4,200
Δ RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE	-0,00123	0,0008	-1,456
Δ SEMAINES DE TRAVAIL	0,015	0,0061	2,443
GAP93	-0,0007	7,800E-05	-8,974
GAP93* Δ RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE	2,71E-07	3,510E-07	0,772
GAP93* Δ SEMAINES DE TRAVAIL	-7,71E-06	2,540E-06	-3,035
ENTRANTS	1,8023	0,3572	5,046
SORTANTS	1,7963	0,4254	4,223
SÉPARATION	3,5437	0,4252	8,334

Bibliographie

- Bane, Mary Jo et David Ellwood (1986), “Slipping Into and Out of Poverty: The Dynamics of Spells”, *Journal of Human Resources*, vol. 21 (1), pp. 1-23.
- Duncan Gregg (1984), “Years of Poverty, Years of Plenty”, University of Michigan, Institute for Social Research.
- Conseil économique du Canada, 1992, « Les nouveaux visages de la pauvreté », Ministre des approvisionnements et services, Gouvernement du Canada.
- Laroche, Mireille (1997), “The Persistence of Low Income Spells in Canada, 1982-1993”, mimeograph, Economic Studies and Policy Analysis Division, Department of Finance, September.
- Picot, G., J. Myles, et W. Pyper, (1998), « Marchés, familles et transferts sociaux : tendances du faible revenu chez les jeunes et les personnes âgées, 1973-1995 », dans *Les marchés du travail, les institutions sociales et l’avenir des enfants au Canada*, sous la direction de M. Corak, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, novembre.
- Ruggles, Patricia (1987), “Transitions Into and Out of Poverty: New Data from the Survey of Income and Program Participation”, Washington, Bureau of the Census.
- Statistique Canada (1997), « Traverser le seuil de faible revenu », Catalogue # 97-11, Documents de recherche de l’Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Statistique Canada, juillet.
- Huff-Stevens, Ann (1994), “The Dynamics of Poverty Spells: Updating Bane and Ellwood”, *American Economic Review*, vol. 84(2), pp. 34-37.
- Wolfson, M. et J. Evans, « Seuils de faible revenu de Statistique Canada : Problèmes et possibilités méthodologiques », Direction des études analytiques, document de travail, Statistique Canada.